

Changement de stratégie

Preneur de
prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Partenaire com-
mercial/Conseiller

Nom de la société (veuillez l'indiquer en entier)

Procuration

Pouvoir de représentation

J'octroie au partenaire commercial/conseiller un pouvoir de représentation, qui lui permet de représenter mes intérêts relatifs à mon avoir de prévoyance auprès de la Fondation. En font partie, le respect des directives de placement légales et réglementaires selon l'art. 19a OLP en relation avec les art. 49 à 58 OPP2 ainsi que du règlement de placement, tout comme le contrôle de la stratégie de placement que j'ai choisie et la transmission, le cas échéant, d'instructions y relatives à la Fondation, ainsi que le droit, en mon nom, de faire des déclarations, de procéder à des tâches administratives (p. ex. instructions, mandats, ordres, mutations ou communications), de consulter et de gérer les avoirs en espèces et/ou en titres de mon avoir de prévoyance via le portail en ligne mis à disposition par la Fondation.

Changement de
stratégie

Par la présente, je mandate Liberty Fondation de libre passage («Fondation») à procéder à un changement de stratégie et de mettre en œuvre la nouvelle stratégie d'investissement suivante:

Choix de
l'investissement

Stratégie de placement/ choix de produit	Niveau de risque	Frais forfaitaires (p.a.)		
		Fondation	Consultant	Total
☐ Compte de libre passage	Niveau de risque 1	0.00%	0.00%	0.00%

Solution compte

LPP Fund Invest
Champs

Les stratégies standard «Champs» investissent dans les trois meilleurs fonds de stratégie LPP de leur groupe de comparaison respectif.

☐ Champ Max25	Niveau de risque 2	0.40%	_____ %	_____ % (max. 1.00%)
☐ Champ Max40	Niveau de risque 3	0.40%	_____ %	_____ % (max. 1.00%)
☐ Champ Max60	Niveau de risque 4	0.40%	_____ %	_____ % (max. 1.00%)
☐ Champ Max80	Niveau de risque 5	0.40%	_____ %	_____ % (max. 1.00%)
☐ Champ Max100	Niveau de risque 6	0.40%	_____ %	_____ % (max. 1.00%)

Échéances: les investissements, resp. les désinvestissements ont lieu au minimum une fois par mois.

Index Fund
Invest

Les stratégies standard «Selection Index Classic» et «Selection Index ESG» investissent dans des fonds indiciels largement diversifiés.

Selection Index 20	☐ Classic	☐ ESG	Niveau de risque 2	0.45%	_____ %	_____ % (max. 1.20%)
Selection Index 35	☐ Classic	☐ ESG	Niveau de risque 3	0.45%	_____ %	_____ % (max. 1.20%)
Selection Index 55	☐ Classic	☐ ESG	Niveau de risque 4	0.45%	_____ %	_____ % (max. 1.20%)
Selection Index 75	☐ Classic	☐ ESG	Niveau de risque 5	0.45%	_____ %	_____ % (max. 1.20%)
Selection Index 95	☐ Classic	☐ ESG	Niveau de risque 6	0.45%	_____ %	_____ % (max. 1.20%)

Échéances: les investissements, resp. les désinvestissements ont lieu au minimum une fois par mois.

Les frais forfaitaires annuels ci-dessus couvrent l'ensemble des coûts, honoraires, frais et dépenses en rapport avec l'exercice de l'ensemble des fonctions et tâches des participants concernant le compte/dépôt du preneur de prévoyance. En sont exclus frais, spreads de change et taxes de tiers (p. ex. TVA, droit de timbre, etc.).

Visa du client

L'indemnité de transmission pour les solutions titres	L'indemnité de transmission de _____ % ou CHF _____ (max. 2%) est prélevée une seule fois à chaque versement. L'indemnité pour l'activité de transmission et le conseiller couvre les frais pour l'acquisition du preneur de prévoyance et le conseil y afférant. Les indemnités de transmission sont limitées à maximum 12 mois pour les solutions comptes. Cela s'applique exclusivement aux nouveaux avoirs et non aux avoirs de prévoyance déjà acquis.
	Les frais forfaitaires sont prélevés conformément au règlement des frais et débités du compte du preneur de prévoyance.
Échéances	Les investissements, resp. les désinvestissements ont lieu au minimum une fois par mois.
Information	En cas de dépassement du profil de risque déjà établi (par exemple, du fait d'une augmentation de la part d'actions ou de devises étrangères), un nouveau profil de risque doit obligatoirement être remis. Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de procéder au changement de stratégie souhaité.

Visa du client

Feuille de conclusion

Preneur de prévoyance	Numéro de client/portefeuille	
	Nom	Prénom
Déclaration	Je déclare par la présente que toutes les informations fournies sont vraies et mandate de procéder au changement de stratégie suivant. Je confirme avoir lu et compris tous les règlements de fondation ainsi que les conditions générales de la Fondation et déclare en accepter le contenu. Les règlements de fondation et les conditions générales en vigueur sont publiés sur le site internet liberty.ch et se trouvent dans la rubrique «Règlements de fondation/Conditions générales».	
Échange de données/ Autorisation de renseignement	Je libère la Fondation et ses mandataires de toutes les obligations de garder le secret telles que définies dans le droit suisse ou tout autre droit applicable, qui pourrait exclure le droit de divulguer de telles informations (p. ex. art. 62 LPD) et suis d'accord que la Fondation partage certaines de mes données conformément à sa déclaration de protection des données. Les données sont en particulier communiquées pour fournir les produits et les services de la Fondation que je demande, mais aussi, selon les cas, à des fins de marketing propres. Par la présente, je donne mon accord concernant la communication de mes données personnelles dans le cadre de la communication de données susmentionnée, le cas échéant à des destinataires étrangers (correspondance par e-mail, centres de calcul), et mandate la Fondation de procéder à cette communication. La déclaration de protection des données en vigueur est toujours disponible sur le site internet liberty.ch dans la rubrique «Déclaration de protection des données».	
Déclaration contrôle des risques/ Investissements	Je confirme avoir répondu par la vérité à toutes les questions et que le profil risque que j'ai choisi correspond à ma propension au risque. Ma décision d'investissement a été prise sur la base de mes connaissances en termes d'investissement, mes objectifs et mon horizon de placement. Aucune promesse de rendement ne m'a été délivrée. Par ailleurs, j'ai conscience que l'horizon de placement choisi peut-être influencé par des événements situés hors de ma sphère d'influence (p. ex. licenciement, invalidité. Je sais que des pertes peuvent résulter de l'investissement dans des titres et d'autres types de placement (p. ex. sur les cours, les intérêts, les devises étrangères ou la contrepartie) et que j'en porte seul/e le risque.	
Signature	Lieu, date	Signature du preneur de prévoyance
Pièces jointes	☐ Contrôle du risque (en cas de premier investissement ou de dépassement du profil de risque déjà remis)	
Conseiller	(à remplir par le conseiller uniquement)	
	Le conseiller confirme à la Fondation avoir accompli son devoir d'informer le preneur de prévoyance au moment de remplir le document « contrôle du risque » et lorsque celui-ci a choisi en toute indépendance sa stratégie de placement. À cet égard, le conseiller confirme à la Fondation qu'il a expliqué au preneur de prévoyance les possibilités d'investissement et les risques et coûts y afférents, y compris les éventuelles possibilités étendues de placement selon l'art. 50, al. 4 OPP2 et qu'il a présenté au preneur de prévoyance la stratégie de placement à risque faible ou la solution compte (niveau de risque 1).	
	Nom/Prénom	Succursale
	Lieu, date	Signature du conseiller

Votre contrôle du risque personnel pour Liberty Fondation de libre passage

Si vous souhaitez opter pour une solution titres, il est nécessaire que nous connaissions votre capacité personnelle au risque. Les données concernant votre personne, votre propension au risque, vos objectifs de placement et votre durée de placement sont les pierres angulaires pour choisir votre stratégie de placement personnelle. Prenez donc votre temps pour répondre consciencieusement aux questions figurant ci-après.

Preneur de prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Veuillez cocher les réponses qui vous correspondent ou qui reflètent au mieux votre situation.

Données personnelles

Les questions 1 à 7 portent sur certains paramètres essentiels autour de votre personne dans le but de cerner la nature des investissements qui correspondent à votre profil et l'horizon de placement prévu.

1. Veuillez saisir votre âge.

- | | |
|--|----|
| a) ☐ moins de 35 ans | 12 |
| b) ☐ entre 35 et 45 ans | 9 |
| c) ☐ entre 45 et 60 ans | 6 |
| d) ☐ plus de 60 ans | 3 |

2. Laquelle des affirmations suivantes reflète le mieux votre situation actuelle en matière de dépenses (loyer, formation/formation continue des enfants, hypothèque, projets de vacances, etc.)?

- | | |
|---|---|
| a) ☐ La majeure partie de mes revenus est allouée à la couverture de mes charges régulières. | 2 |
| b) ☐ Moins de la moitié de mes revenus est allouée à la couverture de mes dépenses régulières. | 4 |
| c) ☐ Une partie insignifiante de mes revenus est consacrée à la couverture de mes dépenses régulières. | 6 |

3. Combien de temps pourriez-vous financer votre train de vie habituel si vos revenus réguliers venaient à cesser du jour au lendemain ? Répondez à cette question en tenant compte du fait que vous n'avez pas l'intention de vendre vos investissements à long terme (propriété immobilière, portefeuille de titres, etc.).

- | | |
|---|----|
| a) ☐ moins de 3 mois | 2 |
| b) ☐ entre 3 et 6 mois | 4 |
| c) ☐ entre 6 et 12 mois | 6 |
| d) ☐ entre 12 et 24 mois | 12 |
| e) ☐ plus de 24 mois | 18 |

4. Partez-vous du principe qu'au cours des cinq prochaines années, votre revenu va

- | | |
|---|---|
| a) ☐ ... augmenter? | 6 |
| b) ☐ ... rester à peu près stable? | 4 |
| c) ☐ ... baisser? | 2 |

5. Quelle est votre fortune totale à ce jour (sans les biens immobiliers)?

- | | |
|--|----|
| a) ☐ moins de CHF 50 000 | 0 |
| b) ☐ entre CHF 50 000 et CHF 250 000 | 6 |
| c) ☐ entre CHF 250 000 et CHF 500 000 | 9 |
| d) ☐ plus de CHF 500 000 | 15 |

6. Quelle est votre expérience en matière d'investissement dans des titres?

- | | |
|--|---|
| a) ☐ Aucune ou peu d'expérience | 2 |
| b) ☐ Suffisamment d'expérience | 4 |
| c) ☐ Expérience approfondie/professionnelle | 6 |

Visa du client



7. Quel est l'horizon de placement de la stratégie prévue?

a) ☐ 0 – 3 ans → Votre horizon de placement correspond en principe à la stratégie de placement à risque faible.	0
b) ☐ 3 – 5 ans	2
c) ☐ 6 – 10 ans	4
d) ☐ 10 – 20 ans	10
e) ☐ plus de 20 ans	15

**Penchant au
risque**

Les questions 8 et 9 visent à cerner votre propension au risque en tenant compte de votre horizon de placement.

8. Les exemples ci-dessous vous montrent que plus les attentes envers un rendement élevé augmentent, plus le risque augmente également, ce qui présuppose une propension au risque plus élevée. Les exemples choisis ne tiennent pas compte de la situation actuelle des marchés et sont hypothétiques. Lequel des exemples suivants vous correspond le mieux?

a) ☐ Vous n'êtes pas prêt à accepter des fluctuations de valeur. → Votre propension au risque correspond en principe à la stratégie de placement à risque faible.	0
b) ☐ Vous accordez de l'importance à un rendement stable et si possible de faibles fluctuations de valeur (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 5% et plus 5%).	2
c) ☐ Vous êtes prêt à accepter certaines fluctuations de valeur annuelles afin de dégager à long terme un rendement plus élevé (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 10% et plus 10%).	4
d) ☐ Vous êtes prêt à accepter certaines fluctuations de valeur annuelles afin de dégager à long terme un rendement plus élevé (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 15% et plus 15%).	7
e) ☐ Vous êtes prêt à accepter de grandes fluctuations de valeur annuelles afin de maximiser votre rendement à long terme, (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 20% et plus 20%).	10

9. Admettons que vous ayez opté pour un placement avec un certain risque. Après une première période de hausse, le cours de votre placement chute en dessous de votre prix d'achat. Quelle sera votre réaction, en partant du principe que votre profil et votre horizon de placement n'ont pas nettement changé par rapport aux réponses apportées aux questions 1 à 7?

a) ☐ Je passerais probablement à un placement un peu moins risqué.	2
b) ☐ J'attendrais probablement dans un premier temps et changerais de placement après une perte décisive.	4
c) ☐ Je garderais probablement mon placement parce que je peux en principe accepter des baisses de cours temporaires.	6

Total des points

Visa du client

Résultat de l'analyse du profil de risque

Profil de risque

Risk Level	Stratégie d'investissement correspondante
Niveau de risque 1 ☐ 0 – 20 points	Risque faible: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur la préservation à long terme du capital sans tolérance aux importantes fluctuations de valeur. Les placements se concentreront donc sur une solution à taux d'intérêt fixe en francs suisses, préservant la valeur. Remarque concernant les risques: Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune stratégie est entièrement exempte de risque dans sa mise en œuvre. Il ne peut donc pas être exclu qu'une stratégie avec des placements visant la préservation de la valeur génère des revenus négatifs.
Niveau de risque 2 ☐ 21 – 33 points	Conservateur: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur un revenu si possible continu sans totalement renoncer à l'opportunité de profiter de petits gains sur les cours et/ou les taux de change. L'accent est mis sur les produits d'investissement à taux fixe, telles que les obligations. Par l'ajout d'une petite part d'actions et d'une part limitée de devises étrangères, l'objectif est d'atteindre à long terme une augmentation du patrimoine peu exposé aux fluctuations de valeur. Votre propension au risque vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 25% ou une stratégie de placement dont le risque est faible.
Niveau de risque 3 ☐ 34 – 46 points	Équilibré: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur un revenu régulier et un rendement plus élevé sur le long terme. L'investissement s'articule de façon équilibrée entre des placements à taux fixe, des actions et des devises étrangères. Il est ainsi possible de viser des revenus courants et de profiter des gains sur les cours et/ou sur les taux de change. L'objectif est d'atteindre une croissance du patrimoine sur le long terme en prenant en compte des fluctuations de valeur. Votre propension au risque vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 40% ou une stratégie de placement dont les risques sont faibles.
Niveau de risque 4 ☐ 47 – 60 points	Dynamique: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise avant tout sur un gain important dégagé par les cours ou des gains de change plutôt que par des revenus courants. L'accent est mis sur des valeurs matérielles avec une part élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte de grandes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 60% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.
Niveau de risque 5 ☐ 61 – 74 points	Croissance: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise nettement plus sur un gain conséquent dégagé par les cours et/ou les taux de change plutôt que sur des revenus courants. L'accent est mis sur les valeurs matérielles (actions) avec une part élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte de très grandes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension très élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 80% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.
Niveau de risque 6 ☐ 75 – 94 points	Gain en capital: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise nettement plus sur un gain conséquent dégagé par les cours et/ou les taux de change plutôt que sur des revenus courants. L'accent est exclusivement mis sur les valeurs matérielles (actions) avec une part très élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte d'importantes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension extrêmement élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et max. 100% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.

Choix de la stratégie d'investissement

Sur la base de l'analyse du risque et du profil de risque, ainsi qu'en tenant compte des règlements de Fondation applicables, je mandate la Fondation, d'appliquer la stratégie de placement suivante:

Stratégie de placement	Risque faible	Conservateur	Équilibré	Dynamique	Croissance	Gain en capital
Niveau de risque	1	2	3	4	5	6
Stratégie choisie	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Explication

Je déclare avoir fourni une réponse véridique à toutes les questions, totalisé les points obtenus et compris le profil de risque correspondant au total des points ainsi que la stratégie de placement correspondante. La stratégie de placement que j'ai choisie: ☐ correspond à mon profil de risque ☐ ne correspond pas à mon profil de risque

Raison justifiant un écart si la stratégie de placement présente un risque plus élevé que le profil de risque.

Visa du client